

07. Comprendre le CPF et accompagner les Travailleurs Handicapés

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Personnel encadrant en lien avec les travailleurs d'ESAT

Durée

1 jour

Organisme de formation

➡ OTOS 13 Formation

Lieux & dates

➡ Groupe 1

Chambéry

Le 6 février 2019

➡ Groupe 2

Valence

Le 7 février 2019

➡ Groupe 3

Clermont-Ferrand

Le 13 mars 2019

Interlocuteur Opco Santé

Soraya Kaliciak

soraya.kaliciak@unifaf.fr

04 72 07 36 86

Contexte

Le compte personnel de formation (CPF), tout comme le conseil en évolution professionnelle (CEP), sont deux nouveaux droits issus de la dernière réforme du 5 mars 2014. La volonté politique vise à placer le salarié d'EA au cœur de son parcours professionnel. Depuis l'entrée en vigueur du CPF, les Travailleurs Handicapés d'ESAT sont invités à l'ouvrir.

Le CPF permet de financer les demandes de formations suivantes : Accroître leur socle de connaissances ; Accéder au milieu ordinaire par l'intégration ou le détachement en milieu ordinaire ; Obtenir des diplômes complets ou partiels par la VAE ou la RSFC ; Les bilans de compétences.

Objectifs

Cette action doit permettre à chaque participant de :

- ➡ Connaître le dispositif réglementaire du CPF pour les Travailleurs Handicapés
 - ➡ Savoir créer un CPF et le consulter
 - ➡ Connaître les formations éligibles au dispositif
 - ➡ Transmettre ces connaissances aux Travailleurs Handicapés de son établissement
- Lors de la formation les participants sont invités à ouvrir leur compte CPF ou celui des usagers dont ils ont la charge. Pour cela, ils doivent se munir de leur numéro de sécurité sociale.

Prérequis

ATTENTION...

Avant toute pré-inscription merci de lire attentivement les « Conditions d'accès & Modalités de prise en charge ».

Contenu

Le programme de formation se déroule sur une journée et alterne entre des moments de connaissances techniques :

- ➡ la formation par le CPF
- ➡ le cadre réglementaire du dispositif CPF
- ➡ les modalités de financement des formations
- ➡ l'ouverture du compte CPF
- ➡ la co-construction d'un parcours de formation